

Dans les universités en panne de crédits, la colère monte

<http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/dans-les-universites-en-panne-de-credits-la-colere-monte-3346/>

• Par Caroline Beyer, Service Infographie • Publié le 07/11/2013 à 19:51

Les chefs d'établissement dénoncent une situation « bientôt intenable ». Ces messages alarmistes sont étayés désormais par un rapport de la Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

Les universités (ici à Rennes 1) demandent à l'État « l'application de la règle du décideur payeur ».



La colère monte dans les universités. Les difficultés budgétaires ne sont pas dues à une mauvaise gestion, mais bien à un manque de ressources et un désengagement de l'État, expliquent en substance de nombreux présidents d'université. « Le ministère de l'Enseignement supérieur mène une politique purement financière », juge la présidente de Montpellier-III. « Nous n'avons quasiment plus de marge de manœuvre », estime celle de Lille-III. « Bientôt, les enseignants vont balayer les amphithéâtres », lâche le président du Maine (Laval et Le Mans), appelant la nation à « assumer ses responsabilités » vis-à-vis « des universités, de la recherche et de l'innovation ». Tandis que la Conférence des présidents d'université (CPU) a adopté le 24 octobre une motion dénonçant une situation « bientôt intenable » ainsi que des « solutions » et « efforts » qui « atteignent leurs limites ».

Ces messages alarmistes, qui se sont succédé ces dernières semaines, sont étayés désormais par un rapport de la Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires). « La situation financière de nombreuses universités demeure fragile », écrit Thierry Mandon, député PS de l'Essonne dans son rapport sur le projet de loi de finances 2014. En 2013, trois établissements - Le Mans, Marne-la-Vallée et Montpellier-III - seraient en déficit sur deux années consécutives. L'an dernier, ils étaient six dans ce cas. La situation des universités, autonomes depuis la loi Pécresse de 2007, serait-elle en passe de s'améliorer? « Les universités qui n'affichent pas de déficit ont consenti de gros sacrifices », lance Marc Neveu, cosecraire général du Snesup, avant de dresser l'étonnant inventaire des mesures permettant de maintenir un fragile équilibre budgétaire. Étalement de la maintenance des ascenseurs, mutualisation forcée et absurde de formations, heures de cours magistraux payées en heures de TD (travaux dirigés)... « Les universités s'en sortent en vendant les meubles », conclut-il. Et elles sont de plus en plus nombreuses à puiser dans leur trésorerie courante, comme l'atteste le rapport de la Mires: le nombre d'établissements dont le fonds de roulement est inférieur à 30 jours d'activité est ainsi passé de 9 en 2010 à 20 en 2012 et pourrait être porté à 38 en 2013.

« Bientôt, les enseignants vont balayer les amphithéâtres »

Un président d'université

« On ne peut pas compenser un déficit structurel par les fonds de roulement », observe Anne Fraïsse, la présidente de Montpellier qui a créé le buzz en cette rentrée, en optant à contrecœur pour une fermeture de son site de Béziers, afin de réduire ses coûts. Fermeture qui, du reste, ne permettra pas un retour à l'équilibre. Face à cette situation, les étudiants sont entrés dans la bataille, votant le 6 novembre un blocage du campus jusqu'au 12.

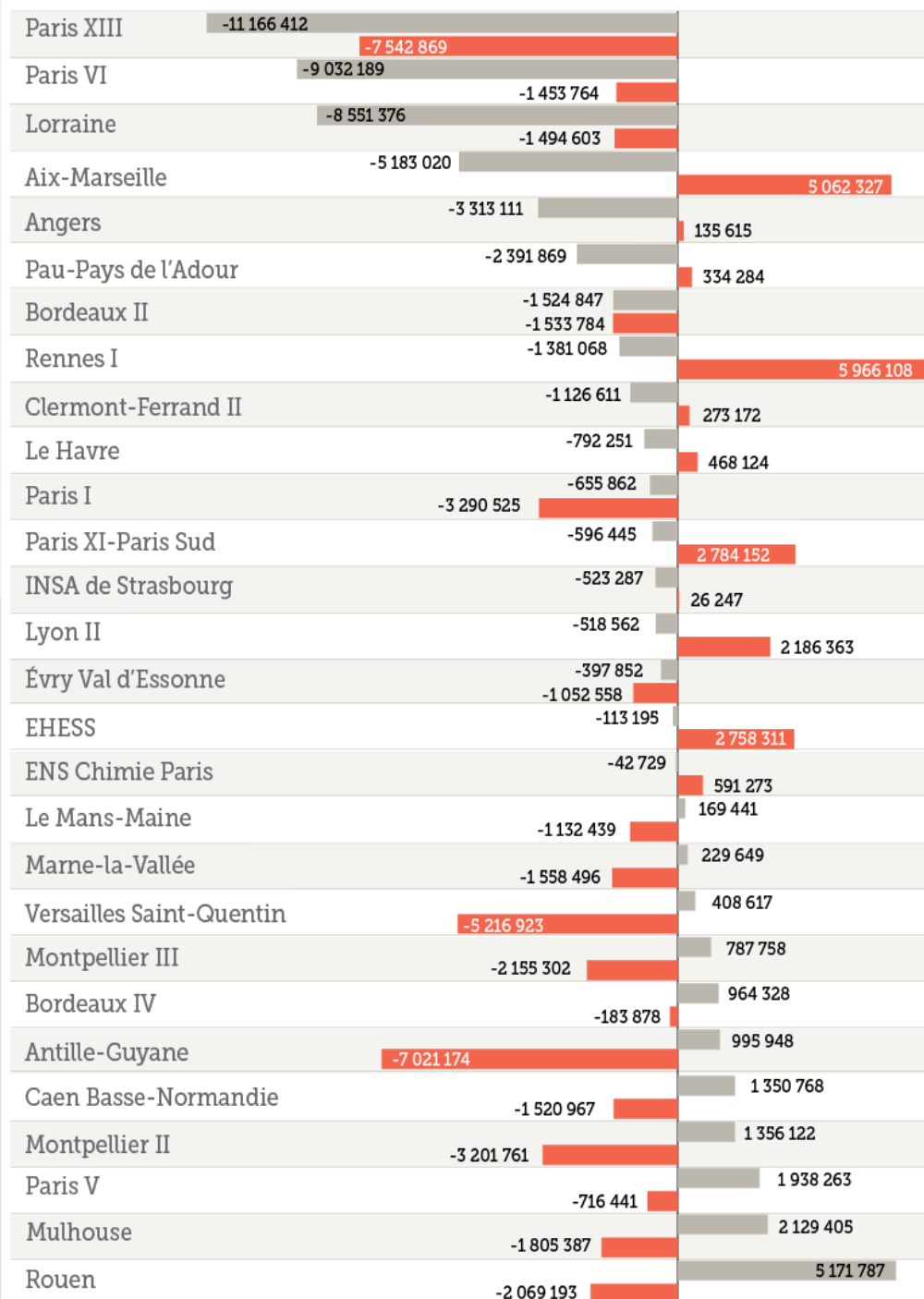
Aujourd'hui, les universités, par la voix de la CPU, demandent à l'État « l'application de la règle du décideur payeur ». En ligne de mire: le fameux « GVT » (glissement vieillesse technicité), autrement dit l'augmentation mécanique des dépenses liées à la masse salariale, dont l'État a fait fi depuis le passage à l'autonomie. Il est estimé à 60 millions d'euros en 2013. L'État est-il prêt à le financer en partie? « J'en discute avec le ministère du Budget », a indiqué Geneviève Fioraso, auditionnée le 6 novembre au

Sénat. La ministre de l'Enseignement supérieur a également été interrogée sur la non-compensation par l'État des exonérations de frais d'inscription des étudiants boursiers. À Béziers ces étudiants représentent 62 % des effectifs. «Nous n'avons plus les moyens de mener une politique sociale, alors que dans le même temps le ministère se félicite de voir progresser le nombre de boursiers», observe Anne Fraisse. Un an et demi après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'heure est bien aux désillusions du côté de l'enseignement supérieur.

Difficultés financières pour un grand nombre d'universités

LES ÉTABLISSEMENTS EN DÉFICIT EN 2011 OU 2012, en euro

■ RÉSULTAT en 2011
■ RÉSULTAT en 2012



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

07/11/2013

Infographie LE FIGARO

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Le SNASUB/FSU au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens